

AVIS PUBLIC

Le mercredi 10 septembre 2025, à la salle du conseil de ville de Dolbeau-Mistassini, le conseil des élus de la Municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine a adopté la résolution #217-09-25, intitulée Avis d'intention de la MRC de Maria-Chapdelaine en vue d'entreprendre la révision de son Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).

Le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) est un document de planification qui établit les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire, en tenant compte des enjeux actuels et futurs de nos municipalités.

La population et l'ensemble des acteurs du milieu seront invités à s'exprimer lors d'activités à venir afin qu'ils participent et contribuent à cet exercice de révision.

Pour plus d'informations sur le processus et les étapes à venir, veuillez contacter notre service d'aménagement du territoire.

Luc Simard
Préfet